



Fiche individuelle de recherche de stage

ANNEE SCOLAIRE 2023 2024

DATES : au

- 1er stage de cet élève dans cette entreprise pour cette année scolaire
 2^{ème} stage de cet élève dans cette entreprise pour cette année scolaire

Nom et prénom de l'élève ou du stagiaire :
 Date de naissance :
 Adresse :
 Tél : Portable : E-mail :

ELEVE

Seconde BAC 3 ANS	Première BAC 3 ANS	Terminale BAC 3 ANS	AUTRE
<input type="checkbox"/> TNE CIEL <input type="checkbox"/> TNE MELEC <input type="checkbox"/> PMIA MEI <input type="checkbox"/> REMI TO	<input type="checkbox"/> SN SSIHT <input type="checkbox"/> SN RISC <input type="checkbox"/> MELEC <input type="checkbox"/> MEI <input type="checkbox"/> TO	<input type="checkbox"/> SN SSIHT <input type="checkbox"/> SN RISC <input type="checkbox"/> MELEC <input type="checkbox"/> MEI <input type="checkbox"/> TO	<input type="checkbox"/> 3ème <input type="checkbox"/> MC SNO

Nom de l'entreprise :
 Nom du chef d'entreprise : Fonction :
 Nom du tuteur : Tél du tuteur :
 Fonction du tuteur dans l'entreprise :
 Adresse de l'entreprise :
 Activité de l'entreprise :
 N° de Tél : N° de Fax :
 E-mail :

ENTREPRISE

L'élève exécutera des travaux réglementés (mineur de plus de 15 ans) Oui Non
 Toutes les informations concernant les travaux réglementés ainsi que les formulaires de demande de dérogation sont disponibles sur le site du lycée : www.lycee-guynemer.com/stage

HORAIRE DU STAGIAIRE EN ENTREPRISE (ATTENTION pour les mineurs 35h maximum par semaine)					
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin :	Matin :	Matin :	Matin :	Matin :	Matin :
Après midi :	Après midi :	Après midi :	Après midi :	Après midi :	Après midi :

<p>ATTENTION : les élèves qui effectueraient plus de 8 semaines de stage dans la même entreprise au cours d'une année civile doivent être rémunérés :</p> <p>http://vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises/F32131.xhtml</p>	<p>Cachet et signature de l'entreprise valant engagement</p>
---	--